



Commission Running  
de Meurthe et Moselle

# PRÉCISIONS à tous les organisateurs

## **quant aux éventuels changements de dates de leurs courses - par rapport au calendrier des courses hors stade établi lors de notre commission plénière de septembre -**

Pour des raisons propres à chaque organisateur, certaines courses prévues au calendrier peuvent être annulées, ou doivent être reportées à une autre date que celle initialement prévue au calendrier ou changeant d'interlocuteurs.

Avant la diffusion au public d'une nouvelle date, il vous est instamment demandé d'en référer à notre Commission Running 54. En effet, avant de fixer une nouvelle date, sans se soucier des dates déjà établies, celle-ci étudiera avec vous et les autres organisateurs concernés, la possibilité ou non de cette modification au calendrier.

Pour rappel, la mission fondamentale de cette Commission est de coordonner le calendrier afin de mettre d'accord tous les organisateurs quels que soient la taille et le renom des courses, mais aussi d'instituer un dialogue et une clarté vis à vis de ceux-ci.

Nous avons le souci de maintenir un climat de respect et d'équité entre toutes les épreuves se déroulant sur le territoire meurthe-et-mosellan.

Bien sportivement.  
*La Commission Running du CDA 54*